

PHOTO DU PRODUIT



NOM DU PRODUIT

MYVERA CRUSH Keto + | Complément alimentaire avec caféine et édulcorants en bouteille unidose de 285 ml (6 bouteilles)

CODE

INTA005-06

FORMAT

1710 ml e - 6 bottiglie da 285 ml

INSTRUCTIONS D'ÉLIMINATION ET CERTIFICATIONS



OPÉRATEUR COMMERCIAL

Distributed by Chogan Group S.p.A. – Registered Office: via A. Olivetti, 24 - 00131 Rome (RM) Headquarters: via A. Riccheo, 7 - 76121 Barletta (BT) – ITALY www.chogangroupspa.com

DESCRIPTION

MYVERA CRUSH Keto + est un complément alimentaire cétogène avec caféine et édulcorants à base de jus et de pulpe d'aloë vera et de vitamine C, caractérisé par un délicieux goût de cola. Dotés de nombreuses propriétés bénéfiques, l'aloë vera et la vitamine C sont convenablement équilibrés dans la boisson pour former le complexe breveté ALO-COMPLEX™, qui exerce une action purifiante et antioxydante sur le corps. Conçue pour stimuler le métabolisme du corps et pour exercer un effet tonique et énergisant sur l'organisme, favorisant la réduction de la fatigue, la formule spéciale de MYVERA CRUSH Keto + contient : - des niveaux élevés de vitamines B6, B12 et C, qui réduisent la fatigue, contribuent au maintien d'un fonctionnement normal du système immunitaire et interviennent dans le métabolisme des protéines, des graisses et du glycogène ; - l'extrait de guarana, qui exerce une action bénéfique sur le métabolisme des lipides et apporte ainsi une aide précieuse à la stabilisation du poids corporel ; - l'extrait d'Uncaria Tomentosa, qui soutient la fonction articulaire et constitue donc un allié précieux pour ceux qui pratiquent un sport et sont soumis à des efforts physiques intenses. La formule de MYVERA CRUSH Keto + comprend également des édulcorants tels que l'érythritol et le sucralose, qui, avec zéro calories et un indice glycémique nul, rendent le produit également adapté aux diabétiques ou à ceux qui suivent un régime cétogène ou hypocalorique.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter avant emploi. Il est recommandé de prendre 1 bouteille par jour et de consommer le produit réfrigéré. La présence d'un léger dépôt est normale et n'altère en rien la qualité du produit. Cela est lié aux caractéristiques intrinsèques des substances d'origine végétale.

AVERTISSEMENTS

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à remplacer un régime alimentaire varié et un mode de vie sain. Tenir hors de portée des enfants de moins de 3 ans. Ne pas administrer aux enfants de moins de 12 ans. Consulter le médecin en cas de grossesse ou d'allaitement. Ne pas utiliser le produit pendant des périodes prolongées sans avoir consulté un médecin. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée.

INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS : Eau ; Alo-complex™ : [pulpe de gel d'aloé vera (*Barbadensis* Miller) (20%), acide ascorbique (vitamine C)(0,04%)] ; édulcorant : erythritol ; Hydroxy-Méthyl-Butyrate de calcium (0,35%) ; régulateur d'acidité : acide citrique ; Carnitine base ; Leucine ; Taurine ; antioxydant : Acide ascorbique (Vitamine C)(0,31%) ; Arôme cola (0,25%) ; Extrait sec d'*Uncaria Tomentosa* (*Uncaria Tomentosa* Willd. (ex Schult.) DC) écorce tit. ?0,5% alcaloïdes oxindoliques ; Extrait sec de Guarana (*Paullinia cupana* Kunth) graines tit. ?50% caféine ; sel ; édulcorant : sucralose ; vitamine B3 ; vitamine B6 ; vitamine B12.

DDM À PARTIR DE LA DATE DE CONDITIONNEMENT

12 MESI

CONTENU DE L'EMBALLAGE

6 bouteilles de 285 ml

CONDITION DE CONSERVATION

Stocker le produit dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière et des sources de chaleur. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement conservé. Après ouverture, conserver au réfrigérateur et consommer dans les 2 à 3 jours.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES

Favorise l'activation du métabolisme

APPORTS DE RÉFÉRENCE (AR)

INGRÉDIENTS	PAR DOSE QUOTIDIENNE MAXIMALE	PAR DOSE	% VNR *
ALO-COMPLEX™	57,11 g		-
Pulpe de gel d'aloë vera (Barbadensis Miller)	57 mL		-
Acide ascorbique (vitamine C)	110 mg		137,5 %
Hydroxy-méthyl-butyrate de calcium	1 g		-
dont Hydroxy-méthyl-butyrate	860 mg		-
L-Carnitine base	1 g		-
L-Leucine	1 g		-
L-Taurine	1 g		-
Acide ascorbique (vitamine C)	890 mg		1112,5
E.S. Uncaria Tomentosa (Uncaria Tomentosa Willd. (ex Schult.) DC) écorce tit. ?0,5%	500 mg		-
dont alcaloïdes oxindoliques	2,5 mg		-
E.S. Guarana (Paullinia cupana Kunth) graines tit. ?50% caféine	400 mg		-
dont caféine	200 mg		-
Vitamine B3	30 mg		187,5%
Vitamine B6	1,4 mg		100%
Vitamine B12	0,0025 mg		100%

DÉCLARATION DES ALLERGÈNES

Chogan Group S.p.A. déclare que, selon la documentation fournie par les fournisseurs de toutes les matières premières achetées, le produit susmentionné contient/ne contient pas les substances qui peuvent provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement de l'UE n° 1169/2011, comme indiqué dans le tableau ci-dessous. Chogan Group S.p.A. déclare également que le phénomène de contamination croisée par les allergènes est géré selon des procédures internes.

ALLERGÈNES

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
1. Céréales contenant du gluten, à savoir blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits à base de ces céréales, à l'exception des: a) sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) maltodextrines à base de blé (*); c) sirops de glucose à base d'orge; d) céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élérer le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NON	NON	NON
3. Ceufs et produits à base d'œufs.	NON	NON	NON
4. Poissons et produits à base de poissons, à l'exception de: a) la gélatine de poisson utilisée comme support pour les préparations de vitamines ou de caroténoïdes; b) la gélatine de poisson ou de l'ichtyocolle utilisée comme agent de clarification dans la bière et le vin.	NON	NON	NON
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NON	NON	NON
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception: a) de l'huile et de la graisse de soja entièrement raffinées (*); b) des tocophérols mixtes naturels (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophéryl naturel et du succinate de D-alpha-tocophéryl naturel dérivés du soja; c) des phytostérols et esters de phytostérol dérivés d'huiles végétales de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols dérivés d'huiles végétales de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élérer le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de base dont ils sont dérivés.	NON	NON	NON
7. Lait et produits à base de lait (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactitol.	NON	NON	NON

ALLERGÈNE	PRÉSENCE D'ALLERGÈNE DANS LE PRODUIT	INGRÉDIENT CONTENANT L'ALLERGÈNE	PRÉSENCE DE L'ALLERGÈNE DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENT OU RÉSIDU D'UN INGRÉDIENT ALLERGÈNE
8. Fruits à coque, à savoir: amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de excelsa), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de Macadamia ou du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et produits à base de ces fruits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris d'alcool éthylique d'origine agricole.	NON	NON	NON
9. Céleri et produits à base de céleri.	NON	NON	NON
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NON	NON	NON
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NON	NON	NON
12. Anhydride sulfureux et sulfites en concentrations de plus de 10 mg/kg ou 10 mg/litre en termes de SO2 total pour les produits proposés prêts à consommer ou reconstitués conformément aux instructions du fabricant.	NON	NON	NON
13. Lupin et produits à base de lupin.	NON	NON	NON
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NON	NON	NON

AUTRES INFORMATIONS

Brevet en instance